

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3598-2006

(EN RÉVISION DES DOSSIERS
R-3581-2005 ET R-3585-2005)

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

IN RE: DEMANDE D'HYDRO-QUÉBEC EN
RÉVISION DES DÉCISIONS
D-2006-25 (R-3581-2005) ET
D-2006-36 (R-3585-2005)

HYDRO-QUÉBEC

Demanderesse

-et-

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE
ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC (AIÉQ)

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN
MACROÉCOLOGIE (GRAMÉ)

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.) -et-
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

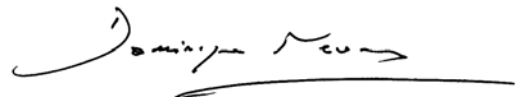
Intéressés

COMPARUTION

Nous comparaissons pour *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Le tout, respectueusement soumis,

Montréal, le 4 août 2006



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*
et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*